

CHAPITRE DIXIÈME

Du Mariage

SOMMAIRE

Le mariage est un véritable sacrement. — Les Protestants l'ont réduit à un simple contrat civil. — Unité et indissolubilité du mariage. — Conséquences déplorables du divorce. — Mariages mixtes.

D'APRÈS la doctrine catholique, le Mariage n'est pas seulement un contrat civil, mais c'est un véritable sacrement, institué par Jésus-Christ pour sanctifier l'alliance des époux et leur donner les secours nécessaires à l'accomplissement fidèle de leurs devoirs envers eux-mêmes et envers leurs enfants qu'ils doivent élever dans la crainte et l'amour de Dieu.

Nous trouvons dans le mariage toutes les conditions requises pour un sacrement : le *signe sensible* existe dans le consentement mutuel des époux, manifesté extérieurement et représentant